

## 4.2 COUPE DU CENTRE I

25 au 27 avril 2025 au Golf de Limère

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

10 premiers Clubs au classement de la Coupe du Centre I 2024 ;

Plus les 2 premiers Clubs de la Coupe du Centre II 2024 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2024.

**Pour les équipiers :** voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les joueurs et joueuses qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II la même année**.

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

### FORME DE JEU

**Phase de qualification :** 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

6 joueurs ou joueuses / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

L'ordre des départs est établi par la Ligue.

**Phase finale pour le titre en formule réduite :** 3<sup>ème</sup> jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 36 trous par jour.

Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 4 ; 2 v 3.**

Matin : 1/2 finales.

Après-midi : 3<sup>ème</sup> place pour les équipes perdantes du matin, et finale.

Pour ces rencontres, les départs pourront se faire du trou n°1 et du trou n°10.

**Phase finale pour le classement en formule réduite :** 3<sup>ème</sup> jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous par jour : **5 v 6 ; 7 v 8.**

**Phase finale pour les barrages en formule réduite :** 3<sup>ème</sup> jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play pour le maintien en élimination directe / 18 trous par jour : **10 v 11 ; 9 v 12.**

Les matchs peuvent être partagés (pas de play-off).

En cas d'égalité totale sur les 5 match-plays, l'équipe vainqueur sera celle qui était la mieux classée à l'issue de la phase de qualification.

Si un Club ne participe pas à la phase finale pour le classement, il sera rétrogradé en Coupe du Centre II, avec les 2 équipes perdantes des barrages.

Le Comité a la possibilité de modifier l'ordre de jeu des rencontres.

### ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs et joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 250 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou le mois précédent l'épreuve sur réservation.

Tout Club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

## DÉPARTS ET REUNION DES CAPITAINES

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue et disponibles auprès du Golf hôte 48h avant l'épreuve.

**Réunion des Capitaines** le jeudi 24 avril 2025 à 18h en présentiel ou en distanciel au choix du Comité de l'épreuve (en cas de visioconférence, le lien de connexion sera envoyé au capitaine renseigné sur Extranet).

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

2 représentants du Club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OBEC.

## PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

*La Coupe du Centre I sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.*

## APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.